L'ACTU JURIDIQUE



Pour information, est paru au JO du 19 novembre le décret n° 2024–1038 du 6 novembre 2024 relatif aux dispositions réglementaires des livres ler et II du Code général de la fonction publique.

Ce décret crée les livres ler (Droits, obligations et protections) et Il (Exercice du droit syndical et dialogue social) de la partie réglementaire du Code général de la fonction publique. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur le 1er février 2025. Il restera 6 livres, en partie réglementaire, en attente de publication.



